



Les abolitions de l'esclavage

Les jeunes Créoles de l'Ile de la Réunion présents à Paris, au Gouvernement provisoire (transcription)

Secrétariat du Gouvernement provisoire

Aux Citoyens, membres du gouvernement provisoire

Citoyens,

Les soussignés, jeunes Créoles de l'Ile de la Réunion présents à Paris viennent apporter leur adhésion complète, sans arrière-pensée, au gouvernement de la République.

Nous acceptons la République dans toutes ses conséquences.

L'abolition de l'esclavage est décrétée, et nul français n'applaudit plus énergiquement que nous, jeunes créoles de l'Ile de la Réunion, à ce grand acte de justice et de fraternité, que nous avons toujours devancé de nos vœux.

Nous tenons pour insensés et ennemis de leur pays ceux qui oseraient opposer une résistance coupable au décret libérateur du gouvernement provisoire.

Que nos frères de France ne suspectent pas notre bonne foi !; qu'ils songent combien il serait injuste de faire peser sur nous la responsabilité d'une iniquité séculaire dont nous n'avons point accepté l'héritage.

Nous sommes les enfants du présent. Nous nous constituons ici les représentants de l'idée nouvelle dans les colonies, et à ce titre, nous nous présentons devant vous, dans l'espoir que vous nous permettrez de nous associer au grand mouvement que la France vient d'imprimer au monde entier.

Vive la République !

Dix huit mars 1848.

Signatures.